

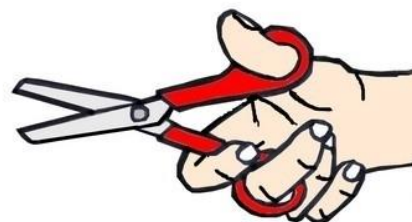
### Commission exceptionnelle du 26 septembre 2017

## Pilotage du réseau : une révolution sans moyen

Une commission exceptionnelle sur le pilotage réseau de la DR Paris s'est tenue mardi 26 septembre, en présence du Directeur de réseau et de son adjoint, de la Responsable des Ressources Humaines et du Responsable des Relations Sociales.

Cette réunion si attendue n'a malheureusement pas répondu à nos attentes.

Le projet prévoit un **redécoupage des périmètres** et un **changement organisationnel** sans précédent. La **DR Paris** se délestera de 43 agences. Plus globalement, le **réseau Île-de-France** passera à **trois régions** : la région **Paris** intramuros, les régions **IDF Ouest** (intégrant les zones de Chartres et d'Orléans) et **IDF Est** (intégrant la zone d'Auxerre).



L'impact humain est important. **Plus de 500 salariés** sont concernés par une suppression de poste. La Direction prévoit une **baisse d'effectif de 299 postes** sur l'Île de France **dont environ 180 d'ici à 2020**.

### Les élus **FO Banques BNPP** seront très vigilants sur :

- L'accompagnement des salariés dans leur mobilité, tant pour les salariés dont le poste est supprimé que pour tous les salariés d'agences soumis à un nouveau territoire et pour une future mobilité choisie.
- Les élus **FO Banques BNPP** dénoncent le dispositif RH actuel qui est insuffisant pour accompagner les salariés dont le poste est supprimé. La situation est exceptionnelle, les moyens doivent être à la hauteur.
- Les élus **FO Banques BNPP** alertent la Direction sur le parcours de reclassement mis en place. Afin de pallier à l'insuffisance de GI, le N+1 devient le premier interlocuteur du salarié, avec lequel il peut valider sa mobilité. Les élus **FO Banques BNPP** craignent les dérives à venir...
- Les élus **FO Banques BNPP** alertent la Direction sur les Risques Psycho-Sociaux et sur la prévention. Un e-learning à l'adresse des DIA est une (in)formation insuffisante.
- Les élus **FO Banques BNPP** alertent la Direction sur les moyens alloués aux territoires, notamment le nombre de CSI et CSEP. Ce nombre devra être revu en fonction de la densité de l'activité de ce dernier.
- Les élus **FO Banques BNPP** seront vigilants sur la mobilité des salariés actuellement affectés à un groupe et qui, demain, seront multi territoires (gérés par la région).
- Les élus **FO Banques BNPP** alertent la Direction sur le réajustement des objectifs commerciaux en fonction du PNB de chaque territoire. Ce réajustement peut et doit être fait avant la fin du déploiement. Les critères des Incitations Commerciales doivent être revus en conséquence, tant au niveau collectif qu'individuel.
- Les élus **FO Banques BNPP** dénoncent le manque de précision de la Direction :
  - Sur les pouvoirs attribués aux acteurs-clés du pilotage du réseau de demain, une question pourtant au cœur du dispositif.
  - Sur le déploiement du dispositif ainsi que sur le calendrier dont les échéances affichées sont irréalistes.

Nos convictions sont les vôtres ? Alors rejoignez-nous ! [Cliquez ici](#)

